



CONSULAT GENERAL DE FRANCE
À TANANARIVE

Affaires sociales

Tananarive, le 2 décembre 2019

Mesdames et Messieurs les Conseillers Consulaires,

Je vous informe qu'une présentation du rapport d'activité de l'année 2019 du Consulat général se tiendra le lundi 27 janvier 2020 à 08h30, dans la salle de réunion interservices du Consulat Général et de l'ambassade de France.

A l'issue de la réunion, un conseil consulaire pour la protection et l'action sociale dédié aux OLES aura lieu à 10h00 en présence des conseillers consulaires, des présidents des associations nationales représentatives des Français établis hors de France et de l'administration, afin d'examiner les demandes de subventions au titre de l'année 2020.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir confirmer votre présence.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers Consulaires, l'expression de ma meilleure considération.




Alain FORTIN
Consul Général

**Mesdames et Messieurs les Conseillers Consulaires
A Madagascar**